

LeLynx.fr développe son nouveau comparateur banque finance

« Le lancement de notre comparateur banque finance constitue un développement logique après six ans d'activité de notre comparateur d'assurance, indique Diane Larramendy, directrice générale de LeLynx.fr. Les produits listés sur les deux sites sont proches et ont en commun d'être complexes. Dans les deux cas, nous souhaitons faire réaliser des économies aux utilisateurs ».

Misant sur l'expérience acquise avec LeLynx.fr, comparateur de couvertures auto, santé, deux roues et habitation lancé en 2010, la société éponyme ouvre un second site mettant en concurrence de produits de crédit et d'épargne. Finance.lelynx.fr s'articule « autour du budget quotidien des Français ». Les deux plates-formes, d'un fonctionnement autonome, se réfèrent mutuellement.

Finance.lelynx.fr se propose notamment de comparer les produits de plus de 140 banques et leurs cartes bancaires. Le choix de la banque visée pour l'information se réalise en cliquant sur une icône. Dans le cas d'enseignes coopératives comme le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et Caisse d'Épargne, l'utilisateur est par ailleurs invité à préciser l'établissement régional de son choix dans un menu déroulant

Finance.lelynx.fr promet de réaliser « jusqu'à 300 € d'économies par an » L'inscription est nominative. L'utilisateur est invité à indiquer sa banque, sa date de naissance (pour affiner les tarifs) et son adresse (pour trouver des agences). Ce comparateur propose deux types de comparaisons : de tarifs, basée sur un questionnaire de « 30 secondes » ou de tarifs et services, basée sur un questionnaire de « 3 minutes ».

Reprise des codes visuels

« Calcul des taux d'intérêts, frais bancaires, démarches administratives en tous genres, astuces pour faire des économies, défiscalisation, décryptage de marchés économiques... les 'infos pratiques' du site (fiches explicatives répondant aux questions les plus fréquentes des Français) apporteront toute l'information nécessaire aux internautes qui veulent être sûrs de faire le bon choix pour optimiser leur budget », promet sa communication presse.

Finance.lelynx.fr reprend les codes visuels très reconnaissables du comparateur d'assurances (illustration), lequel compte actuellement plus de 6 millions d'utilisateurs, ce qui le classe comme site de comparaison d'assurances en ligne le plus utilisé en France (TNS-Sofres, 2015).

Avant de lancer cette nouvelle plateforme orientée produits bancaires, LeLynx.fr a mesuré son image pour distinguer sa légitimité et aussi sa marge de manœuvre en tant que comparateur de garanties, son offre historique.

« Les tests ont montré que LeLynx.fr est une marque connue pour son expertise en assurances, mais qu'elle n'est pas pour autant considérée comme une marque d'assurance, révèle Diane Larramendy. La complémentarité des services de comparaison assurance et finance nous ont convaincus d'élargir notre cœur de métier aux produits financiers. Notre

connaissance et notre expertise acquises sur le marché de la comparaison d'assurance nous donnent aujourd'hui une visibilité accrue sur les besoins des internautes quant à la maîtrise de leur budget ».

Marque blanche

La montée en exploitation de cette nouvelle plate-forme et ses ajustements se réalisent progressivement. Les deux sites de l'opérateur LeLynx.fr se veulent d'ailleurs en continu ajustement, avec des tests transparents pour l'utilisateur. Par exemple, début juillet 2016, la société utilisait et testait deux modes de sélection en concomitance sur son formulaire Assurance Auto.

À ce stade de démarrage, Finance.lelynx.fr ne détient pas de moteur de comparaison en propre. Le site capitalise sur la renommée issue de son activité historique et a choisi la stratégie de partenariats.

« Pour cette première phase de développement de notre nouveau comparateur banque finance, nous avons fait appel à des partenaires pour réaliser des comparaisons en marque blanche : Panorabanques.com pour les produits bancaires, le crédit à la consommation et le crédit immobilier, et Magnolia.fr pour l'assurance-crédit, par exemple, poursuit Diane Larramendy. Ces partenaires ont fait l'objet d'une sélection attentive pour offrir les meilleures solutions à nos utilisateurs ».

Ces moteurs utilisés en marque blanche sur Finance.lelynx.fr sont pour le moment identiques aux solutions respectives qui tournent sur Panorabank.com et Magnolia.fr.

Personnalisation progressive

« Notre objectif, dans un second temps, est d'adapter ces outils et les personnaliser pour les besoins spécifiques de notre site, notamment optimiser les formulaires », précise Diane Larramendy.

Finance.lelynx.fr partage sa commission des banques référencées avec ces partenaires – l'opérateur ne communique pas de montant, ni la manière dont il partage ce revenu.

Sa visibilité devrait dépendre de deux facteurs. Finance.lelynx.fr mise sur le référencement naturel, une approche qui demande 6 à 8 mois pour être optimisée. Le comparateur doit aussi investir dans le référencement payant, dont l'intensité dépendra elle-même du succès du site, l'objectif étant d'y réinvestir une partie des bénéfices.

Après une première phase de développement et de paramétrage de son offre, ce comparateur laisse entrevoir la possibilité d'une campagne de publicité télévisée en 2017.

La société LeLynx.fr, qui contrôle les deux comparateurs LeLynx.fr et Finance.lelynx.fr, est la filiale française de Confused.com, société cotée à la bourse de Londres.

Descriptif :

- **Nom** : Finance.lelynx.fr.
- **Nature** : comparateur de produits financiers.
- **Lancement** : juin 2016.
- **Frais facturés à l'utilisateur** : non.
- **Principaux produits comparés** :
 - banques (comparaison de plus de 140 établissements bancaires et de leurs cartes bancaires basée sur 130 critères).
 - crédit à la consommation (comparaison des taux d'emprunt proposés par l'ensemble des établissements financiers).
 - crédit immobilier (comparaison des meilleurs taux de crédit immobilier).
 - rachat de crédit (comparaison des services de regroupement de crédits).
 - livrets d'épargne (comparaison des différentes offres de placement financier).
 - défiscalisation (comparaison des solutions d'épargne et d'investissement du marché).
 - frais boursiers (comparaison des établissements financiers et des meilleurs placements).
 - prêt aux entreprises (comparaison pour les chefs d'entreprise des pla-

teformes de financement participatif spécialisées dans les start-up).

. Mode de comparaison :

- tarifs : l'internaute doit notamment préciser s'il gère ses comptes sur Internet et aussi sur son mobile – en cas de réponse positive, il doit indiquer le système d'exploitation de ce téléphone. Il lui est demandé la fréquence de ses éventuels frais de dépassement de découvert non autorisé et s'il s'appuie sur un conseiller bancaire : en agence/ par email-téléphone / en agence et par email-téléphone.

- tarifs et services : en plus des éléments ci-dessus, l'internaute doit notamment indiquer son niveau d'imposition, s'il utilise un service d'information par SMS, s'il détient un compte joint, son type de carte, sa fréquence de retraits par carte, d'envoi de chèques, son mode de virement habituel, la fréquence de ses virements ponctuels et permanents, ses préférences pour des prélèvements automatiques liés à des services financiers, la protection requise de sa carte en cas de perte ou vol, ses besoins de découverts autorisés, ses attentes de disponibilité de la banque en dehors des heures et des jours d'ouverture. Concernant les services attendus, il est demandé s'il souhaite : un outil de gestion de budget, un programme de fidélité, une aide au changement de banque et une personnalisation de la carte bancaire.

■

par Thomas Martin

